



Non paiement de dommages et interets

Par **Lupita_old**, le **24/08/2007** à **11:20**

Bonjour à tous,

Petite question :

Mon ami a été condamné il y a bientôt 4 ans à 3 mois de prison avec sursis et 1200€ de dommages et interets. Il ne veut pas les payer !

Quels sont ses risques ???

Merci d'avance !

Par **Jurigaby**, le **24/08/2007** à **17:36**

Bonjour.

Je conseille vivement à votre ami de confier le recouvrement à un huissier de justice.

Pour cela, elle doit se prémunir de la décision de justice condamnant le débiteur à lui verser de l'argent.